



BALADES ET DECOUVERTES LISSOISES

2, Avenue du Bois de Place – 91090 LISSES – Tél : 06.27.91.24.01

Internet : <http://rando.lisses.free.fr> – Siret n° 503 400 780 00014

Lisses, le 14 Janvier 2010

Chers amis randonneurs,

Le Bureau sera heureux de vous retrouver pour sa onzième **Assemblée Générale Ordinaire** le

Vendredi 26 Février 2010
A 19H00

Salle Gérard Philipe à LISSES

qui sera suivie du « Pot de l'amitié » et (pour ceux qui le désirent) d'un repas avec soirée dansante.
(voir bulletin d'inscription).

Ordre du jour de l'Assemblée Générale :

- Rapport moral du Président
- Bilan financier
- Quitus
- Election du Comité de Direction
- Perspectives 2010
- Réponse aux questions écrites éventuelles.

A l'issue de la réunion, aux environs de 20 heures 30 (heure à laquelle les conjoints non adhérents n'ayant pas voulu assister à l'Assemblée Générale sont invités à nous rejoindre), nous nous retrouverons tous pour le "pot de l'amitié."

Nous comptons donc vivement sur votre présence.

Le Président
Michel GELU

NB : Afin d'avoir le temps de procéder au dépouillement des différents coupons, nous vous demandons expressément de bien vouloir répondre avant la date limite du 15 Février 2010

COUPON REPONSE

M. et/ou Mme

assistera/ront à l'Assemblée Générale n'assistera/ront pas à l'Assemblée Générale

Pour une bonne organisation du "**Pot de l'amitié**" (*nombre de convives*)
merci de retourner votre réponse avant le 15 **Février 2010 dernier délai** à :
- Mme SUSINI Renée - 86, rue de Corbeil - 91090 LISSES. (Tél. 06.11.73.04.87)

POUVOIR

Je soussigné(e) Mme et/ou Mr.....agissant en qualité de membre de l'Association
BALADES ET DECOUVERTES LISSOISES, donne pouvoir à Mme ou Mr.....
pour me représenter lors de l'Assemblée Générale du 26 février Mars 2010.

Fait à Lisses, le

Signature :

Dans l'hypothèse où vous ne pourriez pas assister à cette Assemblée, nous vous demandons de remplir **impérativement** le POUVOIR ci-dessus et de le remettre à Mme SUSINI où à l'un des membres de l'Association qui assistera à la réunion.

Nous vous rappelons que si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée sera convoquée immédiatement pour traiter l'ordre du jour, avec pouvoir décisionnaire quel que soit le nombre de présents.

COUPON REPONSE

M. et/ou Mme

Propose ma candidature pour le Comité de Direction. (*)

ET - OU

Propose ma candidature pour le Comité d'Animation (*seulement les nouvelles candidatures*) (**)

(Est éligible au Comité de Direction toute personne âgée de 18 ans au moins le jour de l'élection, membre de l'Association depuis plus de six mois, à jour de ses cotisations et jouissant de ses droits civils et politiques).

(*) Comité de Direction : Personne qui a pour rôles d'assister à toutes les réunions du Bureau et de s'acquitter des tâches administratives concernant la vie de l'Association qui lui sont attribuées.

(**) Comité d'Animation : Personne qui a pour rôles la conduite et la responsabilité d'un groupe de randonneurs pendant les sorties, selon ses disponibilités établies lors de l'élaboration du programme des randonnées.

Si vous avez une ou plusieurs questions à nous poser, merci de compléter le ou les intitulés ci-dessous et nous les retourner avec les coupons.

QUESTION(S) ECRITE(S)

Intitulé(s):

Réponse(s) apportée(s) par Balades et Découvertes Lissoises :